



Les 15 km mèneront les plus courageux jusqu'à la côte. Vous traverserez Wimille, Wimereux et sa digue pour rejoindre une partie du GR Littoral en passant par la pointe de la Crèche. Impérial, car vous marcherez sur les pas de Napoléon. Au passage : la stèle de la Légion d'Honneur, la Colonne de la Grande Armée et au loin, par beau temps, une vue sur Albion (Angleterre)...

PARCOURS Impérial

PARCOURS 9



STATIONNEMENT ET ACCÈS AU SENTIER :

parking du fond du magasin Décathlon
ZAC du Mont-Joie à Saint-Martin-Boulogne.

COORDONNÉES GPS :

Latitude : 50.731906 - Longitude : 1.645652

RECOMMANDATIONS

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.

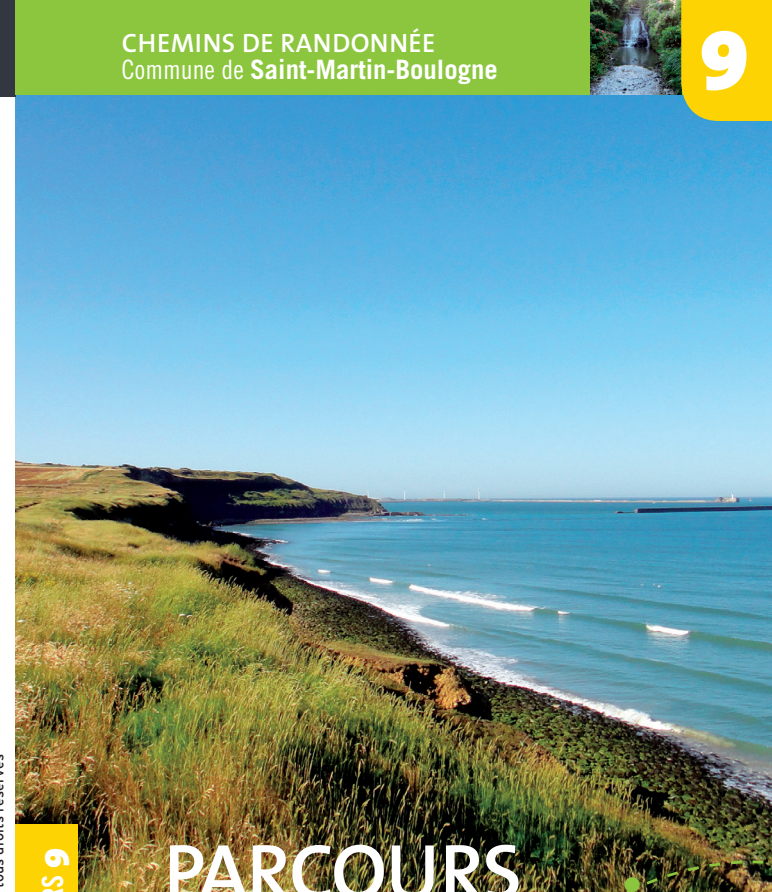


Parcours réalisés par le service communication, tél. : 03 21 32 84 84
Entretien des parcours réalisé par le service
Environnement de la municipalité, tél. : 03 21 92 37 69
et l'association Rivages Propres, tél. : 03 21 10 46 97

Mairie de Saint-Martin-Boulogne
313, route de Saint-Omer
62280 - Saint-Martin-Boulogne
Tél. +33 (0)3 21 32 84 84
www.saintmartinboulogne.fr



PARCOURS 9



PARCOURS Impérial

Départ : Mont-Joie

 15,6 km

 4h00

 Niveau
Moyen





DESCRIPTIF

D • Départ du fond du parking de Décathlon et suivre le balisage

Après 500 m, on débouche sur le CR N° 4, le traverser et emprunter le sentier en face (jonction parcours Impérial)

650 m • Franchir une passerelle et au carrefour, continuer tout droit vers le « sentier de la Colonne » qui longe l'autoroute A16

1320 m • On débouche sur la « rue du Denacre », la traverser et emprunter le sentier en face

1 1630 m • Arrivé au croisement, prendre à droite en descendant (GRP ceinture de Boulogne), passer par la buse sous l'autoroute A16 et continuer tout droit en longeant le Denacre

2060 m • On débouche sur la D237E. La traverser (attention à la circulation) et continuer à droite

2200 m • Une fois la ferme passée, prendre à gauche le sentier du Denacre

2 2870 m • À l'intersection, prendre à droite

2940 m • On passe devant la cascade, continuer tout droit et longer le Denacre

3700 m • On passe une ferme (sur la gauche) et à l'intersection, prendre à droite

3 4820 m • On débouche à l'entrée de Wimille. Passer sous le pont et prendre à gauche la D237 (rue du G^{al} de Gaulle), direction Wimereux

5170 m • À l'intersection avec la « rue de Lozembrune » continuer tout droit (rue de l'Edinghen) malgré l'interdiction jaune

4 5370 m • Prendre les escaliers à gauche menant au parc de Wimille et longer le Wimereux. Continuer toujours tout droit aux intersections

6670 m • Passer sous le pont (voie de chemin de fer), entrer

dans Wimereux et continuer tout droit jusqu'à la mer

7320 m • Prendre à gauche en franchissant le pont au-dessus du Wimereux et aller jusqu'au bout de la digue

5 7970 m • Récupérer la route à gauche en bout de digue à la base nautique et prendre à droite pour remonter jusqu'au rond-point (entrée sud de Wimereux). Au rond-point prendre la direction Boulogne-sur-Mer par la piste cyclable

6 8420 m • Prendre le sentier côtier (GR Littoral) pour longer la falaise par le sentier

10120 m • À l'intersection, continuer tout droit par le sentier côtier

7 10850 m • À la sortie du sentier, récupérer à gauche la piste cyclable longeant la D940 et traverser la route par le passage piéton situé juste avant le 2^e terrain de football. Aller jusqu'à la Pierre de la Légion d'Honneur. À la stèle, prendre à droite et traverser la voie de chemin de fer pour remonter vers le Chemin de la Légion d'Honneur puis le sentier de l'Octroi

8 11470 m • Prendre le sentier à gauche pour contourner un 3^e terrain de football

11750 m • Immédiatement après le terrain de football, prendre à droite pour remonter vers les habitations rue Molinet puis continuer sur la rue Auguste Delacroix

9 11850 m • Au petit rond-point, prendre à gauche « avenue Percier Fontaine »

12250 m • Une fois passé le supermarché (sur la gauche) prendre à droite « rue de l'Aiglon » (commune de Wimille)

12800 m • Au rond-point, prendre à gauche vers la « Colonne de la Grande Armée »

13000 m • Passer devant la Colonne et prendre à droite la large allée piétonne qui mène à la route de Calais

10 13450 m • On débouche sur un rond-point, le traverser par la droite et prendre à droite sur quelques mètres. Juste avant les habitations prendre à gauche le sentier Impérial

14030 m • À l'intersection, prendre à droite direction « jonction parcours Impérial »

14330 m • Traverser la « rue du Denacre » et emprunter le sentier en face

15000 m • À l'intersection, prendre tout droit et franchir la petite passerelle

15200 m • On débouche sur le CR N°4, le traverser et récupérer le sentier en face pour revenir au point de départ

15650 m • Arrivée.

POINTS D'INTÉRÊT

- A. Château du Denacre
- B. Tour de ferme
- C. Château du Petit Denacre
- D. Cascade
- E. Manoir de l'Espagnerie
- F. Cascade du 2^e moulin
- G. Ruine du 3^e moulin (cascade difficile à voir du chemin)
- H. Château de Valembroune
- I. Fontaine du XVII^e
- J. Château de Lozembrune
- K. Église de Wimille du XIII^e et monument Pilâtre de Rozier
- L. Rives du Wimereux
- M. Église de Wimereux (œuvres d'art)
- N. Digue et plage de Wimereux
- O. Site de la Crèche
- P. Monument de la Légion d'Honneur
- Q. Nausicaá
- R. Cimetière britannique
- S. Colonne de la Grande Armée



INFOS PRATIQUES

Balisage PR (jaune) et flèches
Bonnes chaussures conseillées

- Continuité d'itinéraire
- Mauvaise direction
- Changement de direction